

Mention géographie, aménagement, environnement et développement

RNCP24220 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121b, 121g, 121
Code(s) ROME	N4202, H1206, N4105, K1602, K1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Cergy-Pontoise

<http://www.u-cergy.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés du Master Mention GAED (Géographie, Aménagement, Environnement et Développement) seront en capacité d'exercer les activités spécifiques liées au parcours qu'ils auront suivis. En effet le Master GAED se décompose en six parcours suivant :

parcours DCVP (Développement Culturel et Valorisation du Patrimoine) :

- Médiation culturelle.
- Montage et suivi de projets culturels et patrimoniaux.
- Chargé de mission en développement local.

parcours ED RTP (Exploitation et développement des Réseaux de Transports Publics), donnant accès également à la capacité à gérer une entreprise de transport de voyageurs :

- Exploitation des transports de voyageurs en milieux urbain ou interurbain.

parcours GAEUR (Géomatique Appliquée aux Etudes Urbaines et aux Risques) :

- Géomatique appliquée.
- Gestion de bases de données.

parcours MISE (Management et Ingénierie des Services à l'Environnement) :

- Services à l'environnement, dans le cadre des entreprises.

Parcours ML (Management logistique) :

- Transport et logistique.

Parcours TTE (Transport, Territoires et Environnement) :

- Transport et aménagement.

Si les six parcours de la mention GAED sont à double finalité professionnelle et recherche, les activités visées peuvent varier pour chacun d'eux.

La mention GAED affirme son ambition de former des diplômés qui participeront à la mise en œuvre de politiques

publiques territoriales dans les différents domaines de ses parcours ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés au patrimoine, aux transports, à la logistique, à l'aménagement ou à la géomatique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences qui suivent sont communes aux différents parcours de la mention GAED :

- La contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi d'une politique publique au côté des collectivités partenaires et autorités organisatrices.
- La conduite de projet et le management d'exploitation au sein d'une entreprise.
- La maîtrise des systèmes d'information propres à un secteur d'activité donné pour permettre l'élaboration d'un diagnostic de la situation.
- La compréhension de l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention.
- La gestion des interactions entre des activités spécifiques et leur environnement à la fois territorial, social, économique et culturel.
- La maîtrise de l'anglais dans une situation professionnelle.

En fonction des parcours, des compétences spécifiques peuvent être attestées.

Pour le parcours DCVP :

- concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets et des événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international
- élaborer un diagnostic de territoire, en identifiant les ressources permettant de promouvoir le développement local d'un territoire
- repérer et savoir mettre en valeur les richesses artistiques, culturelles et patrimoniale du territoire
- comprendre et prendre en compte le contexte institutionnel, juridique et économique des actions culturelles et patrimoniales
- élaborer des stratégies, actions et outils d'information et de communication concernant les projets
- connaître et savoir mobiliser les différents types de financement (public, privé, mécénat...)
- utiliser les outils de comptabilité et de gestion pour le montage et le suivi des projets
- concevoir et mettre en œuvre des actions de médiation (élaboration de projets, création d'outils, gestion des publics, encadrement de groupes...)

Pour le parcours ED RTP :

- Gérer une exploitation de transport de personnes en transport urbain ou interurbain, avec ou sans modes lourds (tramway, métro, etc.), dans toutes ses composantes : production, gestion des ressources humaines, gestion des risques, management de la complexité, etc.
- Gérer une chaîne de transport de personnes au niveau urbain, interurbain et international, en prenant en compte l'ensemble des modes.
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique de transport, d'environnement, de développement durable aux côtés des collectivités partenaires et autorités organisatrices.
- Maîtriser des systèmes d'information propres à la profession.

Pour le parcours GAEUR :

- Gérer des bases de données complexes provenant de domaines variés (risques, mobilité, gestion urbaine, ...).
- Maîtriser les logiciels de géomatique, qu'ils soient propriétaires ou libres, et être en capacité de s'adapter aux rapides évolutions technologiques.
- Répondre aux besoins des diverses utilisations professionnelles des SIG, mais également être en mesure d'utiliser les interfaces à des fins de communications (websig,...).
- Concevoir des projets de constitution de SIG répondant à des besoins spécifiques émanant de collectivités territoriales, d'entreprises, de bureaux d'études ou d'associations.

Pour le parcours MISE :

- Apporter une vision systémique et globale de la gestion des flux et des réseaux dans leur environnement.
- Montrer l'importance de la dimension technique et technologique dans l'exercice des métiers de service à l'environnement.
- Fournir un vocabulaire technique de base.
- Souligner l'importance de l'innovation, de l'expérimentation et de la recherche pour le développement des métiers de service à l'environnement.

- Replacer la gestion des flux et des réseaux dans leur contexte institutionnel.

Pour le parcours ML :

- Apporter des méthodes et outils opérationnels afin de mettre en œuvre le développement durable tout au long de la chaîne logistique et durant toute la vie du produit.
- Maîtriser les principaux concepts, outils, méthodes et démarches de la gestion de la qualité.
- Définir, analyser, comprendre les enjeux, les impacts, les risques ainsi que les implications managériales d'une gestion de la logistique.
- Identifier les éléments clés d'une situation pour élaborer une stratégie d'action et proposer des recommandations de mise en œuvre.
- Analyser les états financiers et les utiliser comme outils d'aide à la décision pour les orientations stratégiques de l'entreprise en matière financière et de gestion.
- Mettre en œuvre les outils de management dans un contexte Logistique prenant en compte les situations humaines dans différentes dimensions: individuelles, organisationnelles et managériales.
- Mettre en œuvre les différentes méthodes d'élaboration d'une stratégie marketing.
- Conduire un projet d'optimisation d'une organisation logistique en équipe pluridisciplinaire.

Pour le parcours TTE :

- Appréhender la relation entre les questions de développement (durable, local) et de gestion des territoires, soit par le biais de la gestion des flux et de l'environnement, soit par l'intermédiaire de la fourniture de services aux usagers.
- Maîtriser les savoir-faire dans les métiers de services (projets urbains, transports de marchandises ou de voyageurs, aménagement et urbanisme).
- Mettre en œuvre un management de projets en élaborant et conduisant des opérations issues d'une analyse globale de la demande de services.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les débouchés se situent dans les domaines de la logistique et des transports (EDRTP et ML), de la culture et du patrimoine (DCVP), ceux de la gestion des services à l'environnement (MISE), de l'aménagement appliquée aux infrastructures de transport (TTE) et des outils de la géomatique appliquée à la gestion urbaine et à la maîtrise des risques (GAEUR).

Les diplômés du Master mention GAED participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de ses parcours ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés au patrimoine, aux transports, à la logistique ou à l'aménagement. Compte tenu des spécificités des parcours, il est nécessaire de préciser les secteurs spécifiques dans lesquels s'intègrent les étudiants.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois occupés par les diplômés du master GAED dépendent des parcours de la mention :

- Parcours DCVP :
 - Agent de développement local.
 - Médiateur culturel dans des collectivités locales, structures intercommunales, Pays ou Parcs naturels régionaux...
 - Cadre (responsable de service, chargé des relations publiques, chargé de communication) dans des administrations culturelles, patrimoniales ou touristiques (théâtres, festivals, musées...), des institutions et organismes français ou internationaux.
 - Responsable de projet dans des associations, fondations, ou ONG, en France comme à l'étranger.
 - Cadre dans des entreprises produisant des activités ou des biens culturels.
 - Chargé d'études dans des cabinets de consultants, et des bureaux d'études.
- Parcours EDRTP :
 - Responsable d'exploitation?(modes ferrés et routiers).
 - Gérant d'entreprise de transport de voyageurs.
 - Responsable de planning, prépayé.
 - Responsable terminus (métro).
 - Chargé d'études (entreprises de transports de voyageurs, collectivités locales, bureaux d'études).
 - Responsable transport dans les collectivités locales.
- Parcours GAEUR : pour chacun des métiers indiqués ci-dessous, les débouchés peuvent se situer dans les

collectivités territoriales, les structures intercommunales, les administrations ou les services déconcentrés de l'Etat.

- Chef de projet en géomatique.
- Géomaticien.
- Responsable SIG.
- Ingénieur SIG.
- Parcours MISE :
 - Cadre dans structures (publiques ou privées) qui assurent la fourniture de services à l'environnement.
 - Dans les entreprises privées : gestion déléguée des services à l'environnement, avec des emplois de type "responsable d'exploitation" coordonnant une équipe qui assure l'exploitation et le suivi d'un centre de profit.
 - Cadre contractuel participant à l'élaboration de cahiers des charges et d'appels d'offres pour la délégation de services publics.
- Responsable de direction ou de service technique intervenant dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de la propreté urbaine.
- Au sein des bureaux d'étude et des structures de conseils : fonctions de chef de projets pour assurer des missions de conduite d'opération et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le champ des services publics à l'environnement.
- Parcours ML :
 - Adjoint au responsable supply-chain chez un chargeurs.
 - Adjoint au responsable d'exploitation des transports.
 - Adjoint au responsable d'entrepôts
 - Manager d'ntrepôt.
 - Gestionnaire de supply-chain chez un chargeur.
- Parcours TTE :
 - Cadre en charge du transport de voyageurs dans des collectivités locales, des structures intercommunales, des bureaux d'études ou des cabinets de consultants.
 - Responsable de projet d'aménagement dans le champ des transports et de l'urbanisme.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 788 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) · tension 3/5 (Modérée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) V2X90 — Médecins · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 654

Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) V2X90 — Médecins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Possible en M1 et en M2

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements.

Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP

– Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)

- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- Site de l'UFR LSH : <http://www.u-cergy.fr/fr/ufr-lettres-et-sciences-humaines.html>
- Site du parcours DCVP : <http://www.u-cergy.fr/fr/formations/schema-des-formations/master-lmd-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-parcours->

developpement-culturel-et-valorisation-des-patrimoines-program-f28-101-2.html

- Site du parcours ED RTP : <http://www.master-transport-edrtp.fr/>
- Site du parcours GAEUR : <https://www.master-geomatique.org/>
- Site conjoint à l'ENPC, l'UMLV et l'UCP pour le parcours MISE : <http://www.enpc.fr/node/2131>
- Site conjoint pour les parcours ML et TTE (ancienne appellation TLTE) : <http://www.master-tlte.fr/>

Site de l'université de Cergy-Pontoise

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24220/>